Il y a aussi un autre argument fort séduisant qui a été avancé pour défendre la TPS, à savoir qu'elle encouragera les Canadiens hautement spécialisés à rester au Canada. Si l'on augmente la taxe à la consommation, on encourage ces gens à rester au Canada.

D'après cet argument, si le fardeau fiscal dépend moins du revenu, et davantage de la consommation, il est possible d'abaisser le taux de l'impôt sur le revenu, ce qui encouragera les Canadiens hautement spécialisés et bien rémunérés à rester au Canada.

Dans ce document, que vous recevrez, j'espère, du greffier du Comité des banques et du commerce, M. Brooks a déjà démontré, en s'appuyant sur des chiffres provenant de l'OCDE, que dans une certaine mesure, le fardeau fiscal total des Canadiens est plus bas que celui que doivent assumer en moyenne les contribuables de divers pays de l'OCDE. Il est certainement plus bas que dans la plupart des pays où nos travailleurs spécialisés pourraient vouloir aller.

Mais il y a aussi d'autres facteurs. Pensez-vous vraiment qu'un travailleur spécialisé canadien serait intéressé à s'en aller aux États-Unis et à abandonner son assurance-maladie? Il aurait certainement besoin de se faire soigner, comme certains collègues de l'autre côté, s'il était prêt à aller aux États-Unis et à y subir les conséquences catastrophiques d'une maladie grave ou, pour éviter ces conséquences, à payer environ 2 000 \$ pour chaque membre de sa famille pour acheter une assurance-maladie équivalente à celle dont il profite au Canada.

Mon Dieu, ils commencent de bonne heure dans l'autre Chambre. En fait, ce sont des paresseux. Nous sommes ici depuis déjà une heure.

D'après cet argument, si le fardeau fiscal dépend moins du revenu, et davantage de la consommation, il est possible d'abaisser le taux de l'impôt sur le revenu, ce qui encouragera les Canadiens hautement spécialisés et bien rémunérés à rester au Canada.

La conscience des responsabilités sociales des entreprises en est une autre expression; nous en avons parlé tout à l'heure. Les bonnes gens de l'autre côté qui ont concocté cette taxe croient que tous les Canadiens pensent comme eux et n'attachent de l'importance qu'au taux d'imposition. Eh bien, je vais leur dire un secret. La grande majorité des Canadiens aiment le Canada pour bien d'autres raisons que le taux d'imposition. Ils ne voudraient pas quitter ce pays pour tout l'or du monde. C'est un pays magnifique, où il fait bon vivre. Le Canada ne mérite pas Brian Mulroney.

Même quand il est question de décider si un pays devrait augmenter son fardeau fiscal global pour financer ses services publics, on exagère souvent les effets que cette décision pourrait avoir sur l'exode de chercheurs scientifiques, d'ingénieurs et de médecins. Cependant, cet argument ne tient absolument pas dans le cas d'un changement de la composition des recettes fiscales.

Pensez-y bien. M. Brooks affirme qu'il n'est pas vrai que nous réussirons à garder nos travailleurs spécialisés au Canada si nous diminuons le taux de l'impôt sur le revenu. Ce n'est pas vrai quand on transfère simplement le fardeau fiscal d'une forme d'impôt à une autre. Ce que disent les conservateurs, c'est que si on vous prend le même montant, mais qu'on puise

davantage dans votre poche gauche que dans votre poche droite, vous allez vouloir rester au Canada. Alors que si l'on prend le même montant, mais davantage dans votre poche droite que dans votre poche gauche, vous n'allez pas vouloir rester. C'est un raisonnement économique tout à fait infantile.

Les mouvements internationaux de travailleurs ne sont pas le résultat de décisions marginales: les gens émigrent, ou ils n'émigrent pas. Par conséquent, quand les contribuables doivent prendre leur décision, c'est leur taux d'imposition réel moyen qui compte, et non leur taux marginal. Bien qu'un changement de régime fiscal qui n'entraînerait pas de conséquences pour les recettes et la répartition de l'impôt et un transfert du fardeau fiscal du secteur de l'impôt sur le revenu vers le secteur de la taxe à la consommation puissent réduire le taux marginal d'imposition d'un contribuable, cela ne changera pas par définition le montant global de l'impôt qu'il devra payer.

La seule chose qui change, c'est la poche dans laquelle le gouvernement va puiser.

• (1000

Voici quels sont les arguments utilisés par M. Brooks pour préconiser un recours accru à l'impôt sur le revenu, et le remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants par une nouvelle formule d'impôt sur le revenu. Nos collègues de l'autre côté disent qu'aucune solution de rechange ne leur a été présentée. Il y a bien sûr des solutions de rechange, mais aucune qui puisse faire l'affaire d'un conservateur. Le premier argument de M. Brooks porte sur la régressivité. Il dit:

La principale critique applicable aux taxes à la consommation, c'est qu'elles sont régressives. En effet, les contribuables à faible revenu consomment une plus large part de leur revenu que ceux qui ont un revenu plus élevé. Par conséquent, le taux réel d'une taxe à la consommation baisse au fur et à mesure que le revenu augmente. Ce rapport est illustré au tableau 17; on verra à la colonne 4 de ce tableau que, avec la TPS, les taxes fédérales à la consommation représenteront 7,1 p. 100 du revenu d'une famille à faible revenu, mais seulement 3,1 p. 100 de celui d'une famille à revenu élevé.

Ce tableau est établi d'après la base de données utilisée par Statistique Canada et le ministère des Finances; il n'est donc pas question de chiffres différents ou d'une base de données différente. On ne compare pas des pommes et des oranges, mais uniquement de bonnes pommes canadiennes qui ne cachent aucun ver conservateur.

L'honorable Charles Turner: Est-ce un peu comme quand Campeau construit une maison en Autriche?

Le sénateur Gigantès: En Autriche?

Le sénateur Turner: Oui.

Le sénateur Gigantès: Vous voulez parler du M. Campeau qui a acquis plus d'obligations de pacotille qu'il ne pouvait s'en permettre?

Le sénateur Turner: C'est exact.

Le sénateur Gigantès: L'Autriche peut bien le garder.

Ce tableau et ces chiffres qu'utilise aussi le ministère des Finances montrent que:

...les taxes fédérales à la consommation représenteront 7,1 p. 100 du revenu d'une famille à faible revenu,

[Le sénateur Gigantès.]